

Plus jamais ça !

Lundi, 27. avril 2020

De: Michela Bovolenta, secrétaire centrale SSP



photo Eric Roset

Les femmes du SSP ont été pionnières dans le combat pour faire reconnaître et interdire le harcèlement sexuel. Mais le virus du machisme a la peau dure. Parce que nous ne sommes pas immunisé-e-s, nous devons constamment le combattre !

A lire également : Prise de position du Comité national du SSP ["Soutien aux femmes victimes du harcèlement d'un syndicaliste genevois"](#).

« Ceux qui sont sexistes et misogynes, ce sont toujours les autres. Les pratiques des hommes de notre propre classe sociale, groupe racial, milieu socioculturel, c'est toujours autre chose: gaillardise, grivoiserie, séduction à la française (1)».

Ainsi, au sein de la région Genève du SSP, une partie de nos collègues ne veulent pas admettre qu'un des leurs, un syndicaliste hors pair qui a mené de beaux combats, a harcelé pendant des années une dizaine de femmes qui ont témoigné dans la presse et obtenu une enquête interne à Unia – qui a abouti à son licenciement.

Éviter le déni

Cette attitude de déni n'est pas étonnante: si, hors contexte, tout le monde s'accorde pour rejeter toute forme de harcèlement sexuel et pour louer un combat féministe juste et légitime, le ton change lorsqu'on est confronté à un cas réel dans son entreprise, son syndicat, sur son plateau de tournage. Alors on nie: c'est une cabale; on minimise: enfin, il n'y a pas mort d'homme; on discrédite: c'est un coup monté par la presse; on banalise: si on ne peut même plus faire une blague...

Connaître les principes

Dans le contexte tendu du conflit en cours au sein du SSP – Région Genève, il nous semble essentiel de rappeler quelques principes simples, basiques, que tout syndicaliste devrait connaître pour éviter, quel que soit son parti pris, de réduire à néant, en quelques phrases, le travail titanesque que les militantes féministes et syndicalistes ont accompli depuis des années pour faire reconnaître le harcèlement sexuel comme ce qu'il est: une manifestation de la

violence machiste.

- Le harcèlement sexuel est interdit par la Loi sur l'égalité. On parle donc bien d'une infraction aux dispositions légales et non pas d'une opinion. Il ne s'agit pas d'un viol. Il ne s'agit pas non plus de coups ou d'insultes. Le harcèlement sexuel se définit en tant que tel comme « un comportement irrespectueux et non désiré. Les mots, les gestes, les attitudes de l'agresseur mettent la victime mal à l'aise (...). Ce qui compte dans la définition du harcèlement sexuel c'est le sentiment de la personne harcelée et non pas l'intention affichée par l'harceleur (2) ».
- Le harcèlement sexuel n'est pas un flirt, soit une relation amoureuse librement consentie. Cette notion simple semble difficile à saisir pour une partie de la gent masculine, d'où les nombreuses campagnes que nous avons menées pour expliquer que quand une femme dit non, c'est non. Envoyer des sms à répétition, insister pour qu'elle vienne boire un café même si elle a refusé à maintes reprises, s'arranger pour la frôler « fortuitement », tout en sachant qu'elle ne veut pas, c'est du harcèlement sexuel.
- Le harcèlement sexuel est difficile à prouver. Il se fait dans la discrétion, si bien que la victime peine à prouver les faits: des mots glissés à l'oreille ou entre deux portes, des invitations répétées et insistantes, mais en soi anodines, des attouchements, des frôlement non désirés, des blagues lourdes juste pour rigoler. Et lorsqu'il s'agit de menaces ou d'agressions physiques, cela se passe loin des regards.

Écouter les paroles

C'est pourquoi il est si important d'écouter la parole des victimes. Il ne s'agit ni de sacraliser cette parole, ni de mépriser des principes importants, comme la présomption d'innocence ou le droit de l'harceleur présumé à être lui aussi entendu. Il s'agit de rompre la loi du silence qui, historiquement, a prévalu en matière de violence sexiste, laissant le champ libre aux harceleurs qui rarement ont été inquiétés pour leurs agissements.

Tolérances zéro

Nous comprenons que cette affaire fasse mal. Cela fait mal de constater que nous n'échappons pas au sexisme et à la violence machiste dans nos relations de travail et militantes. Cela nous remet en cause d'admettre que, pendant des années, des collègues femmes ont souffert sans oser parler, pensant que la hiérarchie syndicale ne les aurait pas crues. Pour certaines, cela a duré dix ans. Dix ans avec cette violence collée à la peau. Ça fait mal. Et c'est cette douleur silencieuse que nous ne pouvons plus tolérer. Jamais.

(1) Victoire Tuillon: *Les couilles sur la table*. Binge, 2019

(2) Brochure du SSP : *Agissons ensemble contre le harcèlement sexuel et le mobbing*, 2008: <https://ssp-vpod.ch/downloads/brochures/agissons-ensemble-contre-le-harcelement-sexuel-et-le-mobbing.pdf>